

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA RECOLTE\*  L'UTILISATION\*  
 LE TRANSPORT\*  LA CESSION\*

**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° 34 ..... Rue Avenue Gambetta .....

Commune Hyères ..... Code postal 83400 .....

Nature des activités : Conservation de la flore sauvage rare et protégée .....

Qualification : Établissement public à caractère administratif de préservation de la flore sauvage .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Romulea arnaudii Moret, 2000 Romulée d'Arnaud	- Feuilles sur 55 individus - 4 000 Graines - 2 boutons floraux - 15 parts d'herbier - 2 bulbes	- Prélèvement de feuilles pour étude génétique sur les différentes aires de présence de l'espèce - Prélèvement de graines pour l'étude caryologique et conservation en banque de semences - Prélèvement de boutons floraux sur 2 individus pour étude caryologique - Prélèvement de 15 individus pour une mise en herbier (que 2 individus prélevés avec le bulbe) - Prélèvement de 2 bulbes pour culture comparée
B2 Romulea rollii Parl., 1858 Romulée de Rolli	- Feuilles sur 10 individus - 3 parts d'herbier - 500 graines	- Prélèvement de feuilles pour analyse génétique - Prélèvement de 3 individus pour une mise en herbier - Prélèvement de graines pour l'étude caryologique et conservation en banque de semences
B3 Romulea florentii Moret, 2000 Romulée de Florent	- Feuilles sur 6 individus - 500 graines - 2 boutons floraux - 1 part d'herbier - 2 bulbes	- Prélèvement de feuilles pour analyse génétique - Prélèvement de graines pour l'étude caryologique et conservation en banque de semences - Prélèvement de 2 boutons floraux pour étude caryologique - Prélèvement d'1 individu pour une mise en herbier - Prélèvement de 2 bulbes pour culture comparée
B4 Romulea columnae Sebast. & Mauri, 1818 Romulée à petites fleurs	- Feuilles sur 5 individus - 1 part d'herbier	- Prélèvement de feuilles pour analyse génétique - Prélèvement de 1 individu pour une mise en herbier
B5		Suite des explications dans l'annexe

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
(2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \*:** RECOLTE , UTILISATION , TRANSPORT , CESSION  ;  
s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser l'activité générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Le CBNMed travaille à l'élaboration d'un Plan Régional d'Actions en faveur de la Romulée d'Arnaud. Ces prélèvements permettront d'étudier au mieux l'espèce en la comparant avec d'autres Romulées proches morphologiquement. Pour le séquençage de l'ADN et la caryologie le CBNMed travaillera en partenariat avec un laboratoire de recherche, le matériel végétal sera donc cédé aux chercheurs en charge de cette étude. Suite des explications dans l'annexe .....

Suite sur papier libre

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION \*:** RECOLTE , UTILISATION , TRANSPORT , CESSION  ; s'il y a plusieurs opérations successives préciser pour chacune d'entre elles

Préciser la période : Février 2020 à décembre 2025 .....

Dates prenant en compte la réalisation du PRA et la réalisation des actions pressenties et des délais pour la réalisation des analyses génétiques et autres

ou la date : .....

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA RECOLTE**

**E1. QUELS SONT LES LIEUX DE RECOLTE**

Préciser les régions administratives : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur .....

les départements : Var (83) .....

les cantons : .....

les communes : Hyères, Saint-Tropez et Bormes-les-Mimosas .....

## E2. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE RECOLTE

Préciser les techniques : Explications dans l'annexe en fonction de la finalité du prélèvement

Suite sur papier libre

## E3. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE LA RECOLTE \*

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : Master en ingénierie de la biodiversité

Formation continue en biologie végétale  Préciser :

Autre formation  Préciser :

## F. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT

### F1. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) CBNMed

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 34 Rue Avenue Gambetta

Commune Hyères Code postal 83400

Nature des activités : Conservation de la flore sauvage rare et protégée

Qualification : Établissement public à caractère administratif de préservation de la flore sauvage

### F2. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT \*

Durée prévue du transport : 1h30 de voiture grand maximum et parfois le bateau pour les récoltes sur les îles

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau

Conditionnement des végétaux dans le véhicule : Précisez le type d'emballage, les conditions de température, etc. ;

Les prélèvements seront transportés dans des contenants adaptés aux différents types de récoltes (graines, feuilles, bulbes) et seront acheminés dans les différents laboratoires d'étude par l'intermédiaire de voiture ou par envoi postal

Suite sur papier libre

## G. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rédaction d'un Plan Régional d'Actions

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Hyères

le

Votre signature